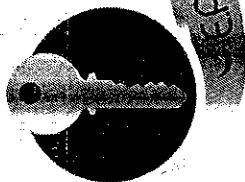


IMMOBILIERE BEAUMARCHAIS – ETUDE PARIS MARAIS
Appartement – Immeubles – Locaux commerciaux – Location – Viager
11, Bis rue Jacques Cœur 75004 PARIS – Tel : 01.44.54.29.19
E-mail : immobilier.beaumarchais@wanadoo.fr



Etude Paris Marais

Tarif : au 01/07/2023 : BAREMES VENTES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR (TVA 20 % EN VIGUEUR)

DE : 0	A	25.000 €	FORFAIT :	2.000,00 €
DE : 25.001 €	A	50.000 €		3.500,00 €
DE : 50.001 €	A	100.000 €		10 % T.T.C
DE : 100.001 €	A	300.000 €		6,5 % T.T.C
DE : 300.001 €	A	600.000 €		5 % T.T.C
DE : 600.001 €	A	1.000.000 €		4,5 % T.T.C
AU DELA DE		1.000.001 €		4 % T.T.C

« Lorsque nous travaillons sur un mandat simple en bien en concurrence avec d'autres professionnelles, si le barème est inférieur à notre barème appliqué, nous appliquerons le barème de la concurrence ».

BAREME DE LOCATION AU 01/07/2023 (Honoraires de location entremise et négociation 10 % du loyer annuel à la charge du bailleur) :

REPARTITION DES HONORAIRES DE LOCATION RELATIFS A LA LOCATION : ENTREPRISE ET NEGOCIATION = 10 % du loyer annuel Hors charges à la charge du BAILLEUR			
REPARTITION DES HONORAIRES DE LOCATION RELATIFS :		A LA CHARGE DU LOCATAIRES	
- VISITE	4 € M ²	A LA CHARGE DU BAILLEUR	4 € M ²
- CONSTITUTION DU DOSSIER	4 € M ²		4 € M ²
- REDACTION DU BAIL	4 € M ²		4 € M ²
- REALISATION DE L'ETAT DES LIEUX	3 € M ²		3 € M ²

BAREME COMMERCAUX
LOCATION BUREAUX OU LOCAUX : 30 % DU LOYER ANNUEL T.T.C. (T.V.A. 20 % TARIF EN VIGUEUR)
CESSION OU FONDS DE COMMERCE
10 % DU PRIX DE CESSION T.T.C OU 10 % DU LOYER TRIENNAL T.T.C. (TVA 20 % TARIF EN VIGUEUR)

ETUDE PARIS-MARIS S.A.R.L. au capital de 15 555 € - R.C.S. PARIS 502 902 570
Carte professionnelle CCI DE France : CPI 7501 2017 000 021 301 Garantie ALLIANTZ IARD « VERSPIEREN » 8 Avenue du Stade de France 93210 SAINT DENIS